

# Annexe

## La construction de la Mairie-École d'Éméville en 1889

6 mai 1886 résultats de l'élection municipale à Éméville

N°ordre	Noms	Prénoms	Age	Professions	Nombre de suffrages
1	Gilquin	Léon	58 a.	carrier	37
2	Bataille	Prudent	57 a.	cultivateur	37
3	Marot	Leopold	44 a.	scieur de long	37
4	Cadet	Fidérie	46 a.	cultivateur	33
5	Crinon	Emile	52 a.	scieur de long	32
6	Fidal	Eugène	45 a.	cultivateur	31
7	Gilbert	François	38 a.	ch. maçon	31
8	Duboulet	François	36 a.	cultivateur	29
9	Caron	Adrien	51 a.	lâcheron	27
10	Cassel	Alexandre	49 a.	cultivateur	26

Pour éviter toute confusion, ce carrier nommé Gilquin Léon, né vers 1830, était le grand-père de Gilquin Léon qui en 1941 apprendra à Maurice Choron à tirer la pierre à la lance à la Carrière du Chemin de Vez.

**Ces 10 conseillers municipaux choisiront M. Bataille Prudent comme Maire et M. Gilbert François comme adjoint.**

**Ils seront les promoteurs de la Mairie !**

Ce grand-père, Léon Gilquin, eut un rôle important dans la plus grande carrière souterraine de pierre dure de notre « Vallée de la Pierre du ru de Bonneuil » : la carrière de Montaigu, maintenant nommée carrière des Cavaliers (en forêt de Retz).

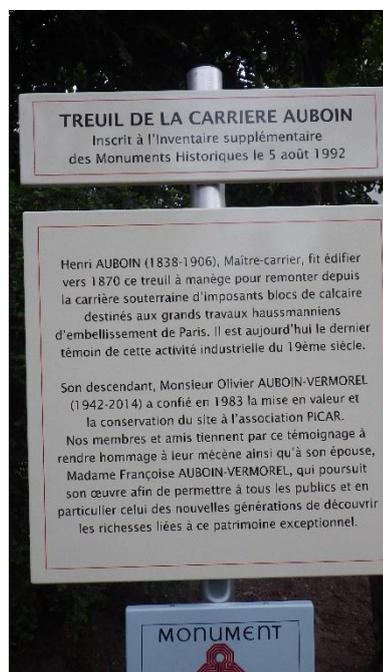
Cote ONF 223, Archives Départementales de l'Aisne.

Adjudication le 18 mai 1864 pour 6 ans à 125 fr par are de terrain exploité à la Société Mazaud\* et Cottray\* (cette société est active sur Bonneuil ; le 31 mars 1863 elle avait obtenu l'autorisation d'ouvrir la bouche de cavage de la carrière de pierre tendre des Trois Fontaines). **Henri Auboin, exploitant à Châtillon sur Seine se porte caution (le fameux treuil de Châtillon, c'est la carrière Auboin).**

\* (François MAZEAUD - Amédée COTTRAY).

Mai 1864 : demande accordée de construction d'une baraque. En 1870 prolongation de 9 ans aux mêmes conditions.

Exploitation du 1er juillet 1877 au 1er juillet 1878 : 8,68 ares (situation avantageuse pour l'administration qui impose un minimum annuel de 6 ares exploités). Exploitation réalisée avec Léon Gilquin (*beau-frère et associé ailleurs à Charles Valentin Duquesnoy, marchands-carriers à Éméville - famille André Ménard. Henri Auboin (1838 – 1906) fut vers 1870 le constructeur du treuil de Châtillon. Le 17 mars 2017, Roches et Carrières fut invitée à la cérémonie pour la plaque posée pour son arrière-petit-fils Monsieur Olivier Auboin Vermorel.*)



Le Président et les Membres du Conseil d'administration de l'Institut de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine industriel des carrières,

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration

de la plaque commémorative dédiée à Monsieur Olivier AUBOIN-VERMOREL et sa famille sur le site du Treuil de la Carrière AUBOIN en présence de :

Madame Françoise AUBOIN-VERMOREL  
Monsieur Jean-Pierre SCHOSTECK, Maire de Châtillon  
et des représentants de:  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France  
de l'Union REMPART et du groupement REMPART Ile-de-France

Le vendredi 17 mars à 11h 00  
19 rue Ampère 92320 CHATILLON

La cérémonie sera suivie d'un cocktail



La construction de la mairie fut en réalité un ajout au projet de réalisation d'une école à Éméville. L'état n'accordait des subventions qu'à une hauteur maximum de 80%, uniquement pour l'école. Il n'y avait aucune autre subvention pour des travaux sans rapport avec le service scolaire.

Le montant total des travaux propres à l'école s'élevait à 15 000 fr.

En empruntant cette somme au Crédit Foncier de France à un taux de l'ordre 2,078% remboursable en 30 ans cela correspondait à  $15\ 000\text{ fr} \times 1,8537 = 27\ 805,50\text{ fr}$

Il fallait donc prévoir un remboursement annuel de  $27\ 805,50\text{ fr} : 30\text{ ans} = 926,85\text{ fr}$

La part de la subvention de l'état de 80% représentait :

$$27\ 805,50\text{ fr} \times 80 : 100 = 741,48\text{ fr.}$$

Montant de l'annuité à la charge de la commune :  $926,85\text{ fr} - 741,48\text{ fr} = \mathbf{185,37\text{ fr}}$

Cela conduira à une augmentation de 12 centimes du centième communal.

La nouvelle imposition et celles déjà autorisées n'excéderont pas le cinquième du principal des contributions directes (ce qui était la limite de l'endettement autorisé... une prudence qui fait rêver de nos jours).

La Commission des bâtiments civils exigea la construction d'un vestibulaire-vestiaire (empêchant la communication directe de la classe avec l'extérieur) et recommanda la construction de la classe à l'arrière du bâtiment pour un meilleur éclairage et pour une situation plus calme qu'en façade en raison de la présence à proximité d'une auberge et de la circulation vers la gare en raison de l'essor du trafic venant des carrières... (surtout de Bonneuil\*).

Comme il était impossible de tout réaliser au rez-de-chaussée, le logement de l'instituteur fut prévu à l'étage.

La mairie située en façade aura de ce fait un accès facile.

*\*A cette époque il n'existait à Éméville que la carrière de la Bouloye. Par contre d'importantes carrières de pierre dure étaient en activité à Bonneuil-en-Valois comme la carrière Juignon. Le passage de son haquet (sorte de fardier à deux roues au lieu de quatre) lourdement chargé par un bloc de pierre dure pouvant peser jusqu'à 5,4 tonnes était une attraction pour les enfants de l'époque.*

*Il aurait distrait les élèves.*

*Ce haquet était tracté avec parfois jusqu'à l'utilisation de 5 chevaux en ligne, les sabots cirés par le voiturier, le front des chevaux était orné d'un pompon rouge pour chasser les mouches, avec en plus le tintement des grelots annonciateurs du passage imminent du haquet « bleu chartrier » ; cette couleur très fluo avait paraît-il l'heureuse propriété de déplaire aux divers insectes volants.*

*Pour pouvoir identifier de loin qui arrivait, les grelots avaient une sonorité différente suivant l'origine de la carrière.*

Tout cela illustre le dur monde bien pittoresque de jadis où malgré tout on prenait le temps de vivre et même de rire !

Guy Launay